

comprend très bien les problèmes qui se posent au ministère qu'il dirige aujourd'hui. Je lui souhaite bon succès dans tout ce qu'il entend dans son ministère.

Avant d'aller plus loin, je voudrais citer un bref extrait d'un discours du D^r O. M. Solandt prononcé lors d'un congrès réuni pour étudier le sujet suivant: l'homme et son milieu, afin d'encourager ceux qui appuient les efforts du ministre pour préserver, autant que possible, la vie sauvage dans nos parcs nationaux. Voilà ce qu'avait à dire le D^r Solandt:

L'expérience a montré qu'il est extrêmement difficile de recréer la vie sauvage une fois qu'elle a disparu. C'est pourquoi nous devons la préserver tant qu'elle existe.

Je suis même l'un de ces amateurs passionnés qui pensent qu'on devrait délimiter dans nos solitudes, certaines enclaves où seuls les piétons, les cavaliers et les canotiers pourraient pénétrer, et d'où seraient bannis tous les dispositifs mécaniques comme les hors-bord, ainsi que les avions.

● (4.20 p.m.)

Je suis tout à fait d'accord à ce sujet, avec le D^r Solandt.

Je demande que le ministre ne suive pas, dans nos parcs, l'usage courant dans certaines régions des États-Unis, où l'on construit des sentiers asphaltés menant au sommet des montagnes. Ces sentiers ont deux ou trois pieds de large; il montent au flanc des montagnes et traversent les parcs. Cela me semble mauvais. Quand on va dans la nature, on veut profiter de ses beautés et vivre dans des conditions naturelles. Il poursuit en disant:

Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se servir dans leurs déplacements, de moyen mécanique, il y aura toujours de vastes territoires à explorer. Les routes ne fraient pas un chemin au cœur de la nature vierge; elles la détruisent. De même, avions et moteurs hors-bord peuvent ouvrir les voies de la nature à quelques-uns, mais dès qu'ils se multiplient, la nature sauvage disparaît.

Je n'ai pas le talent voulu pour décrire convenablement l'importance de la nature intouchée pour l'homme contemporain. Ma mère, passionnée de camping, disait qu'il lui fallait se retremper périodiquement dans la brousse pour «effacer les rides de son âme». J'espère que même ceux qui ont le plus à cœur la mise en valeur de nos ressources naturelles, admettront que la nature, la faune, la flore du Canada sont des richesses sans prix, et leur accorderont une place privilégiée dans tout programme d'avenir.

J'ai fait cette citation, car les remarques de M. Solandt à cet égard m'ont vivement impressionné. Quant à cette Chambre, il serait très bon, à mon avis, que nous allions dans le désert, certains d'entre nous, pour y recouvrer notre sens de l'équilibre et de la justice.

M. Baldwin: Le gouvernement n'en a jamais manqué.

M. Herridge: Je n'en parlerai pas. Je veux plutôt féliciter le ministre d'avoir mis en œuvre cette année une politique nationale.

[M. Herridge.]

J'aimerais lui demander, quand il aura l'occasion de répondre, s'il mettrait le comité au courant de ce qui a été accompli au sujet des diverses propositions qu'il a formulées dans la première politique nationale de la vie sauvage qu'ait jamais annoncée le gouvernement fédéral du Canada. Nous ne nous attendons pas que tout soit accompli du jour au lendemain, mais nous aimerions entendre un résumé de ce qu'on a essayé de faire aux différents chapitres de la politique en question.

Un autre point que je veux signaler au ministre, c'est le programme de gestion de la faune de Duck Lake. M. J. A. Munro a fait un relevé très intéressant de cette région. Son rapport est sur mon pupitre; je l'ai lu avec grand intérêt. Nombre de clubs de chasse et de pêche de ma circonscription et d'autres endroits souhaitent l'établissement, dans cette région, d'un programme de gestion de la faune. Le 23 juin, j'ai posé une question au premier ministre à ce sujet, et voici ce qu'il m'a répondu:

Le 23 juin, vous avez demandé à la Chambre si le gouvernement fédéral était disposé à collaborer avec le gouvernement de la Colombie-Britannique en vue de la création à Duck Lake d'une réserve de la faune et si le gouvernement fédéral accorderait une aide financière à cette fin. A ce moment-là, j'ai dit que nous étions particulièrement désireux de collaborer avec le gouvernement de la Colombie-Britannique mais qu'avant de donner plus de précisions, il me faudrait en discuter les détails avec le ministre intéressé.

Mon collègue, l'honorable M. Laing, m'a dit qu'il considère Duck Lake et les régions environnantes comme ayant une grande importance pour les canards et les oies qui passent par le Sud-Est de la Colombie-Britannique et que la préservation et l'amélioration de ces régions, pour les oiseaux aquatiques, étaient une question d'importance nationale.

J'étais très heureux d'apprendre que le ministre estime que cette question revêt une importance nationale, car beaucoup de canards et d'oies vont dans cette région. Le premier ministre poursuit:

A plusieurs reprises, depuis 20 ans, des fonctionnaires du Service canadien de la faune ont étudié la région et les oiseaux qui y vivent.

Il y a environ un an, le gouvernement de la Colombie-Britannique, qui détient les titres de la plupart des terres en cause, les a officiellement réservées pour la faune. Peu de temps après, l'honorable Kenneth Kiernan, ministre de la Récréation et de la Conservation de la Colombie-Britannique, a demandé l'assistance du gouvernement fédéral pour élaborer un programme de gestion de la région. Nous avons accédé à sa demande avec joie et le Service canadien de la faune a fourni l'aide requise au cours de l'été de 1965.

Étant donné la responsabilité que le gouvernement fédéral détient à l'égard des oiseaux migrants et qui a été exposée dans une déclaration sur la politique nationale en ce qui concerne la faune, déposée à la Chambre le 6 avril dernier, il serait fort à-propos que le gouvernement fédéral participe à la mise en œuvre d'un programme de gestion qui respecte les exigences des deux gouvernements.